

**MAIRIE  
42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 15

Votants 18

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

LE 15 DÉCEMBRE À 19 HEURES 30

Date de la convocation du conseil municipal : 10 décembre 2025

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Ghislaine GARNIER à Jean-François RASCLE  
Laila GAUTHIER à Véronique MOUNIER  
Philippe BOULOUMIÉ à Gérard LECLERCQ

Excusé : Cédric PASSOS

Secrétaire de séance : Gérard LECLERCQ

**2025.042 – ROUTE DE BELLEGARDE – TRAVAUX DE SÉCURISATION –  
DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE 2026 »**

La route départementale D 16 est un axe très roulant et dangereux qu'il convient de sécuriser à la hauteur des Caquignons.

Une réflexion a été menée par la commission « Voirie » et il est proposé d'installer deux chicanes matérialisées par des balises J11 rétrécissant la voie à un seul sens de circulation avec une zone d'arrêt devant.

Celles-ci seraient à la hauteur du 1331 route de Bellegarde.

Le devis d'achat de la signalisation est de 3 440.09 € TTC. Le matériel serait mis en place par les Services Municipaux.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De valider les travaux proposés,
- De valider la demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale « Amendes de Police 2026 »
- De s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

- Valide les travaux proposés,
- Valide la demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale « Amendes de Police 2026 »
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,  
Gérard LECLERCQ



Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

